

INFORMATION DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

# LES HAUTS D'AIX OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Ville d'Aix-en-Provence, soucieuse de préserver l'environnement et de réduire ses coûts énergétiques, a décidé d'expérimenter une optimisation de l'éclairage public.

**L'objectif** : éclairer de manière plus juste en fonction des besoins, tout en diminuant la facture énergétique de la commune.

## Les Hauts d'Aix

Les tests d'extinction et de gradation de l'éclairage vont pouvoir commencer dans le quartiers des Hauts d'Aix. Lors de la réunion publique fin 2024, Madame le Maire a approuvé des horaires optimisés, elle a également validé le concept de 2 zones distinctes en fonction des caractéristiques de chaque secteur :

- **Zone "BLEUE"** : Rurale et Périurbaine
- **Zone "ORANGE"** : urbaine dense

## Les modalités de l'expérimentation

L'expérimentation se déroulera en deux phases principales :

### Extinction partielle pour la Zone "BLEUE" :

- Les lumières s'allumeront à la tombée de la nuit
- Elles s'éteindront de minuit à 6h du matin, avant de se rallumer jusqu'au lever du jour.

### Diminution de la puissance de l'éclairage pour la Zone "ORANGE" :

- Éclairage à 100 % jusqu'à 22h
- Éclairage à 50 % de 22h à 1h
- Éclairage à 30 % de 1h à 3h
- Retour à 50 % de 3h à 6h
- Retour à 100 % de 6h au lever du soleil.



Pour permettre l'ajustement de l'éclairage dans la zone ORANGE, la commune a procédé au relanternage en LED des luminaires en 2024.

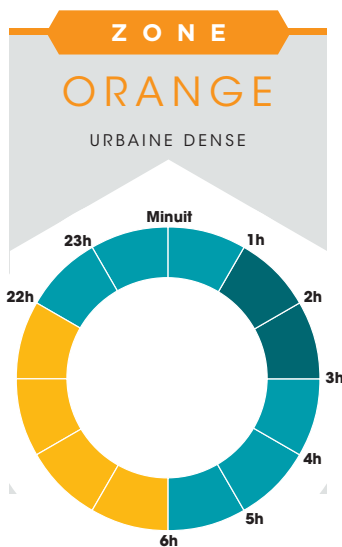
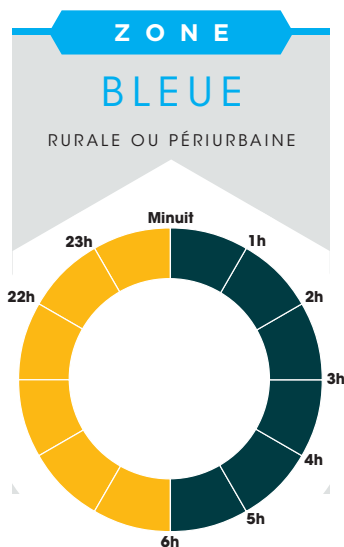
## Un test qui commence le 3 août

L'expérimentation débutera à partir du 3 août 2026, avec un bilan prévu fin d'année 2026.

## Votre participation compte !

Nous vous invitons à suivre l'évolution de cette démarche et à partager vos retours pour améliorer cette initiative à votre mairie annexe des Hauts d'Aix ou par Email à : [leshautsdaix@mairie-aixenprovence.fr](mailto:leshautsdaix@mairie-aixenprovence.fr)

# Ensemble, agissons pour un éclairage plus responsable !



- 50% d'éclairage
- 30% d'éclairage
- Lumière éteinte
- Lumière du jour ou 100% d'éclairage

### Extinction partielle pour la Zone BLEUE

Les lumières s'allumeront à la tombée de la nuit. Elles s'éteindront de minuit à 6h du matin, avant de se rallumer jusqu'au lever du jour.

### Diminution de l'éclairage pour la Zone ORANGE

Éclairage à 100 % jusqu'à 22h.  
Éclairage à 50 % de 22h à 1h.  
Éclairage à 30 % de 1h à 3h.  
Retour à 50 % de 3h à 6h.  
Retour à 100 % de 6h au lever du soleil.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
SCANNEZ CE QR CODE



[aixenprovence.fr](https://www.aixenprovence.fr)